

*Prêts aux petites entreprises—Loi*

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Ce sont les applaudissements les plus nourris que nous ayons eus à la Chambre aujourd'hui, monsieur le Président, ce qui démontre tout l'intérêt que ce débat inspire.

Il s'agit d'un débat important, monsieur le Président. Nous parlons d'un secteur industriel très durement touché. Les représentants de Don Valley-Ouest, de Provencher (M. Epp) et d'Ontario (M. Fennell) ont évoqué des problèmes avec lesquels leurs électeurs sont aux prises. Je sais qu'ils se retrouvent aussi dans votre circonscription et dans celle du ministre des Transports. Nous savons tous qu'il n'y a pas de situation plus pénible dans le milieu des affaires que celle des petites entreprises. Nous sommes en mesure de le constater d'après ce qu'on nous écrit et d'après ce qu'on dit quand nous rendons visite de temps à autre aux petites entreprises de notre circonscription. Le député de Provencher a mentionné certains exemples dans la sienne.

Je pourrais discuter encore longtemps sur le sujet, monsieur le Président, comme d'ailleurs tous les autres députés, mais je crois qu'il est important de clore le débat aujourd'hui même, alors je ne vais pas monopoliser la parole. Je tiens toutefois à signaler que, même si on cesse d'en parler, le problème reste entier.

J'ai eu l'occasion d'assister à une réunion de la Fédération canadienne de l'agriculture qui a eu lieu dans ma circonscription. Or, les exploitations agricoles ont toujours compté parmi les petites entreprises les plus stables; pourtant l'année dernière le nombre de faillites a augmenté de 65 p. 100 par rapport à l'année précédente. Voilà qui est phénoménal, monsieur le Président.

Bien qu'il subsiste de nombreux doutes quant au projet de loi qu'a présenté le député de Lambton-Middlesex (M. Ferguson) en vue de modifier la loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers—il a d'ailleurs fallu mettre le gouvernement au pilori pour qu'il en propose l'adoption—le secteur agricole est convaincu qu'il faut faire quelque chose.

Après l'adoption de ce projet de loi modifiant la loi sur les prêts aux petites entreprises, le plafond des prêts garantis, pour la période, dont la fin a été reportée du 31 mars 1983 au 31 mars 1985, sera de 1.5 milliard de dollars. Je suis de l'avis du député de Don Valley Ouest qui juge ce plafond trop bas, tout comme le plafond fixé en vertu de la loi sur les crédits agricoles. L'agriculture est en crise, monsieur le Président.

Je ne veux pas être partial. Je ne pense pas qu'il y ait place pour un sectarisme étroit lorsque l'on parle d'économie. Le député de Willowdale (M. Peterson), vous-même, monsieur le Président, et moi-même avons assisté à une réunion, à Toronto, de l'Association canadienne de la construction à laquelle assistaient des représentants des grandes et petites entreprises du secteur de la construction. Elles travaillent dans toutes les circonscriptions électorales sans exception. Ces gens sont désespérés devant leur situation.

Ce projet de loi permet de maintenir des taux d'intérêt spéciaux pour les prêts aux petites entreprises. En un sens, il compense pour, je regrette de le dire, la stupidité des politiques budgétaires du gouvernement. A cet égard, il est supportable.

Près de la moitié de tous les Canadiens actuellement en chômage étaient employés par des entreprises de petite ou de moyenne importance. C'est ce que rapporte le *Globe and Mail* d'aujourd'hui. Près de la moitié des chômeurs! En février, il y

avait au Canada 1,585,000 sans-travail. Selon le même article, le secteur de la petite entreprise emploie de 700,000 à 800,000 personnes de moins qu'en janvier 1981. C'est navrant. Le sectarisme politique n'a pas sa place dans ce genre de débat.

• (1550)

Cet article traite d'un autre aspect. Rares sont les entreprises interrogées au cours de cette vaste enquête menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante qui projettent d'accroître l'embauche ou l'investissement. Sur toutes les entreprises interrogées, 66.7 p. 100 prévoient maintenir les niveaux actuels d'emploi. Ces niveaux ont accusé une baisse de presque un million depuis un an et demi. Le fait que 9.1 p. 100 de ces entreprises réengageraient les travailleurs mis à pied montre à quel point les perspectives de progrès sont minces au moment où nous envisageons cette question. Seulement 7.9 p. 100 vont embaucher du personnel supplémentaire. Quelle incidence ces faibles lueurs d'optimisme auront-elles sur les chômeurs, qui sont au nombre de 1,585,000 et dont la moitié travaillaient dans de petites entreprises? Est-il surprenant que ce projet de loi soit important et que nous voulions l'adopter aujourd'hui? Je ne le pense pas.

Quelle raison les personnes qui ont participé à l'enquête ont-elles donnée? Elles ont reconnu que la récession est mondiale, ce que nous savons tous. D'après elles, la situation est en grande partie la conséquence des politiques néfastes du gouvernement fédéral et des querelles intergouvernementales.

Je voudrais parler un peu des politiques fédérales néfastes. Aucun député d'en face n'est mécontent de voir l'ancien ministre des Finances détruire petit à petit le budget qu'il avait lui-même présenté ni de voir, insulte suprême, le nouveau ministre des Finances (M. Lalonde) lui donner la mort d'une main rapide et pitoyable. Personne ne s'en plaint. Le député de Gatineau (M. Cousineau) était enchanté. Le courrier de ses électeurs a diminué de plus de 85 p. 100.

Un élément qui a caractérisé la vie du pays et qui a non seulement fait du tort au pays mais qui a sapé la volonté nationale d'atteindre certains objectifs, ce sont les querelles entre les différents gouvernements. Dans un État fédéral, la coopération, la consultation, le consensus, la compréhension et les compromis sont importants. La coopération est essentielle, qu'il s'agisse de la façon de traiter les autochtones, de résoudre toute une série de problèmes agricoles ou écologiques, qu'il s'agisse de transports ou de s'attaquer aux problèmes des grandes entreprises et de relever les défis. La coopération est possible parce que nous avons déjà coopéré.

Hier soir, j'ai rencontré un homme de ma circonscription à la foire Infotech qui se tient au Sportsplex de Nepean; cette exposition donne une idée de l'avenir du secteur de l'informatique et de la microélectronique de la région de la capitale nationale. Il m'a rappelé, à moi et au groupe de personnes qui m'accompagnaient, la volonté nationale dont nous parlons. Il nous a rappelé que les Canadiens avaient un objectif durant la guerre. Nous avions un emploi et la volonté de réaliser quelque chose. Nous avons construit des aéroports dans des délais incroyablement brefs. Nous avons construit des avions à un rythme inouï. Nous avons construit des navires, des hangars et d'autres installations.